



TARIFS PROFESSIONNELS 2026

Le service des déchets ménagers de la communauté de communes assure la **collecte et le traitement** des déchets ménagers produits sur le territoire. Depuis le 1er janvier 2021, notre communauté de communes est en redevance incitative sur l'ensemble de son territoire.

Le montant de la redevance prend en compte **l'ensemble du service des déchets ménagers** : les frais de structure, la collecte et le traitement des déchets (ordures ménagères, recyclables, déchets de déchèteries), l'entretien et le gardiennage des déchèteries, des Points d'Apports Volontaires, la mise à disposition d'équipements (bacs, colonnes, cartes), etc.

Les dépenses et les recettes du budget annexe Ordures Ménagères **doivent être à l'équilibre**. Ainsi, le tarif de la redevance est fixé chaque année par l'assemblée délibérante.

TARIFS COLLECTE EN **PORTE-À-PORTE** ET EN **APPORT VOLONTAIRE**

A. Professionnels collectés en **porte-à-porte** :

Professionnels dotés en bacs	Montant annuel de la redevance (26 levées)	Montant déduit pour chaque levée évitée	Montant seuil minimum (12 levées)
Professionnel bac 80 l	183,23 €	2,33 €	150,59 €
Professionnel bac 120 l	241,47 €	3,50 €	192,50 €
Professionnel bac 180 l	342,78 €	5,25 €	269,32 €
Professionnel bac 240 l	416,17 €	7,00 €	318,23 €
Professionnel bac 360 l	590,86 €	10,49 €	443,95 €
Professionnel bac 770 l	1 180,62 €	22,44 €	866,47 €

B. Professionnels dont l'activité professionnelle nécessite un **passage hebdomadaire** :

Professionnel collecte hebdomadaire	Montant annuel de la redevance (52 levées)	Montant déduit pour chaque levée évitée	Montant seuil minimum (39 levées)
Professionnel bac 80 l	243,87 €	2,33 €	213,55 €
Professionnel bac 120 l	332,41 €	3,50 €	286,94 €
Professionnel bac 180 l	479,19 €	5,25 €	410,98 €
Professionnel bac 240 l	598,06 €	7,00 €	507,11 €
Professionnel bac 360 l	863,70 €	10,49 €	727,28 €
Professionnel bac 770 l	1 764,03 €	22,44 €	1 472,32 €

C. Professionnels non collectés en porte à porte ayant **accès aux Point d'Apport Volontaire**, dotés d'un badge déchets :

Nombre d'ouvertures de la trappe incluses (40L)	Montant annuel de redevance	Montant déduit pour chaque ouverture évitée	Montant seuil minimum
12 à 26	125,00 €	1,17 €	108,68 €
24 à 52	183,23 €	1,17 €	150,59 €
48 à 104	299,70 €	1,17 €	234,41 €
108 à 234	590,86 €	1,17 €	443,95 €

D. Professionnels souscrivant un contrat avec un autre prestataire pour la collecte des ordures ménagères et **souhaitant bénéficier de notre service de collecte des déchets recyclables**, dotés d'un bac jaune et professionnels souhaitant un ou plusieurs **bacs jaunes supplémentaires** (à compter du 3^{ème} bac jaune pour un bac noir) :

Équipement	Montant annuel de la redevance
Professionnel bac jaune 240L	94,69 €
Professionnel bac jaune 360L	178,44 €

TARIFS ACCÈS EN DÉCHÈTERIE

Forfait prépayé de passages : le professionnel achète un nombre de passages en déchèterie en fonction du gabarit de son véhicule.

Gabarit	Frais de gestion annuel	Coût au passage en déchèterie
Véhicule Léger jusqu'à 2m ³	36 €	10,00 €
De 3m ³ à 5m ³	36 €	19,00 €
A partir de 6m ³	36 €	29,00 €

AUTRES :

Renouvellement de la carte d'accès en déchèterie (en cas de perte) : 3 €

Bac non restitué lors d'un départ : 50 € par bac

Non présentation des bacs lors d'un rendez-vous fixé pour une maintenance (réparation d'un bac, échange de format...) : 15 €



**TERRES DU
HAUT BERRY**
Communauté de Communes

